

L'honorable M. TARTE : L'honorable ministre voudra-t-il me dire quels sont les dragueurs qu'il a l'intention de faire réparer cette année ?

Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : Ce sont dans les provinces maritimes, le "Saint-Laurent", le "Canada", le "New-Dominion", le "Prince-Edward", le "Cap-Breton", le "George-Mackenzie", le "New-Brunswick", le remorqueur "Cricket"; dans Québec et Ontario, le "Challenge", le "Nipissing", l'"Ontario", le "Queen", le "Saint-Louis", le "Richelieu", au Manitoba, le "Winnipeg" et le "Sir-Hector"; dans la Colombie Anglaise, le "Mud Lark". Les autres crédits dont mon honorable ami veut parler sont spécialement affectés à des fins déterminées. Quand il sera question de ces item, je fournirai toutes les explications possibles.

M. BARKER : Je voudrais savoir ceci : L'honorable ministre a-t-il reçu de ses fonctionnaires un état indiquant les différents cure-môles auxquels on doit faire des réparations ? Voilà la méthode suivie par un homme d'affaires. Il ne permet pas qu'on vote une somme indéterminée pour des réparations générales ; il lui faut un rapport qui lui démontre si les machines sont en bon état, ou s'il faut les réparer, et indiquant précisément quelle sera la nature de ces travaux. Si après deux ans, on vient nous dire que ces dragueurs sont tous réparés, je crois que nous avons le droit de savoir maintenant combien le ministre a l'intention de dépenser en réparations pour chaque cure-môle.

Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : Ces estimations se font précisément de la manière indiquée par l'honorable député. Les fonctionnaires du ministère ont calculé que les navires suivants nous coûteraient, en fait de réparations, les sommes ci-après indiquées : Le "St. Lawrence", \$3,954 ; le "Canada", \$3,500 ; le "New-Dominion", \$2,000 ; le "Prince-Edward", \$2,500 ; le "Cap-Breton", \$3,500 ; le "George-Mackenzie", \$1,000 ; le "New-Brunswick", \$1,200 ; le remorqueur "Cricket", \$750 ; une nouvelle pompe aspirante pour enlever le sable, destinée aux provinces maritimes, \$1,500 ; Ontario et Québec, remorqueurs et bacs, \$2,500 ; le "Queen", \$2,500 ; le "St. Louis", remorqueurs et bacs, \$1,800 ; le "Richelieu", \$2,000 ; le "Sir-Richard", \$2,000 ; deux grues pour enlever les pierres, \$2,500 ; une chaudière de bateau à vapeur, \$2,500 ; une nouvelle drague actuellement en construction à Sorel, \$3,000.

M. BARKER : Je crois que l'honorable ministre a déjà dépassé dans ses calculs le montant de \$30,000.

Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : Oui. Ce sont là les rapports de l'ingénieur en chef du ministère. Cependant, il n'a demandé que \$30,000 dans les estimations principales. Il examine en détail les

M. SUTHERLAND.

requêtes des ingénieurs locaux et des fonctionnaires en charge des travaux, mais il ne se rend pas toujours à leurs demandes. Il diminue le montant des sommes demandées.

L'honorable M. TARTE : Tous ces dragueurs sont-ils à l'œuvre maintenant ?

Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : Ils commencent leur travail.

L'honorable M. TARTE : Si je ne me trompe, ce montant sera consacré aux réparations nécessaires au cours de l'exercice prochain.

M. BARKER : Non, aux réparations exécutées cette année.

L'honorable M. TARTE : Non, tous ces dragueurs sont en état de servir. L'an dernier, ils ne laissaient pas à désirer sous ce rapport, car nous les avions tous fait réparer.

M. BARKER : Je demande au ministre de m'indiquer le montant actuellement nécessaire pour mettre ces cure-môles en état de fonctionner dès maintenant.

L'honorable M. TARTE : On nous demande simplement de voter \$30,000 pour les réparations nécessaires l'an prochain. Ces dragueurs sont à l'ouvrage maintenant.

M. BARKER : J'ai demandé au ministre ce qu'il faut payer actuellement pour réparer ces cure-môles. Si nous avions ces renseignements, nous pourrions savoir au juste ce qu'il nous faudra dépenser pour les réparations éventuelles au cours de cette saison.

Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : On n'emploie la plupart de ces dragueurs que durant l'été, et on les répare dans le cours de l'hiver. Si nous n'avions pas de crédit pour réparer les vingt dragueurs, les chalands et les bacs dont nous pouvons disposer, cette flottille serait bientôt hors d'état de servir, si j'en juge par ce qui nous est arrivé dans le passé. Les dépenses pour l'exercice précédent sont indiquées dans le rapport de l'auditeur général, mais à la date du 30 décembre dernier, nous avions dépensé \$10,654 pris sur ce crédit. L'ingénieur en chef me dit que les réparations nécessaires, depuis cette date, nous ont coûté ou à peu près, la balance de ce montant de \$30,000.

M. BARKER : Alors je comprends que le ministère a dépensé \$10,000 de plus que le montant voté par le parlement.

Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : Je n'ai pas dit cela. J'ai déclaré que, à la date du 30 décembre 1902, soit six mois après que l'auditeur général eut fait son rapport, on avait dépensé \$10,654 à même le crédit voté l'an dernier.

M. BARKER : Tous ces cure-môles sont-ils en état de fonctionner convenablement ?